

## ARRÊTÉ N° 2018 - 492

fixant le calendrier des vacances scolaires de l'année 2019 à Wallis et Futuna

**Le Préfet, Administrateur Supérieur des îles Wallis et Futuna**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'ordre national du Mérite**

VU la loi n°61-814 du 29 juillet 1961 modifiée, conférant aux îles Wallis et Futuna le statut de territoire d'outre-mer ;  
 VU le code de l'éducation ;  
 VU le décret du Président de la République en date du 2 février 2017 portant nomination de Monsieur Jean-François TREFFEL, préfet, administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna ;  
 VU la convention du 09 février 2012 portant concession de l'enseignement primaire dans le Territoire des îles Wallis et Futuna, notamment son article 11 alinéa 1 ;  
 VU l'avis favorable émis par le comité technique spécial dans sa séance du 5 juillet 2018

## ARRÊTE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Le calendrier des vacances scolaires de l'année 2019 à Wallis et Futuna est fixé comme suit :

PERIODE	ANNÉE 2019
Rentrée des enseignants	Vendredi 8 février 2019
Rentrée des élèves	Lundi 11 février 2019
Vacances 1 <sup>ère</sup> période	Samedi 30 mars 2019 au dimanche 14 avril 2019
Vacances 2 <sup>ème</sup> période	Samedi 8 juin 2019 au dimanche 23 juin 2019
Vacances 3 <sup>ème</sup> période	Samedi 10 août 2019 au dimanche 25 août 2019
Vacances 4 <sup>ème</sup> période	Samedi 12 octobre 2019 au dimanche 27 octobre 2019
Début des vacances d'été	Samedi 14 décembre 2019

**Les enseignants de l'enseignement secondaire appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens.**

**Article 2** : Le secrétaire général, le vice-recteur des îles Wallis et Futuna et le chef du service de la réglementation et des élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié au Journal Officiel du Territoire et communiqué partout où besoin sera.

Mata'Utu, le 16 AOUT 2018

AMPLIATIONS :

DEC : 1  
 STJS : 1  
 STOSVE : 1  
 SRE/JOWF : 2

Vice-rectorat : 1  
 Circonscription d'Uvéa : 1  
 Délégation de Futuna : 1  
 AT / CP : 1

